

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
15 OCTOBRE 2019**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 15 octobre 2019 au 188, rue Jeanne-d'Arc à 19h00.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions et demandes du public
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 septembre 2019
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 septembre 2019
- 1.8. Adoption du règlement 2019-008 modifiant le règlement 2004-03-07 sur les dérogations mineures
- 1.9. Adoption du Règlement 2019-009 relatif au contrôle et au suivi budgétaire, à la délégation de certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats et prévoyant les termes entourant l'achat local
- 1.10. Travaux sur le chemin St-Hyacinthe et la Rouge : acceptation finale des travaux, libération des retenues et cautionnement d'entretien sur le chemin St-Hyacinthe jusqu'au 17 juillet 2020
- 1.11. Abrogation de la résolution 2018-06-211
- 1.12. Renouvellement pour un mandat de 2 ans au comité consultatif d'urbanisme de madame Sylvie Séguin et renouvellement du mandat de madame Claire Leblanc jusqu'en juin 2020
- 1.13. Demande de prolongation du délai / d'un nouveau délai imparti par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour l'adoption des règlements de concordance à la suite de l'entrée en vigueur du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Papineau
- 1.14. Amendement à la demande transmise à la CPTAQ afin d'inclure le lot 4 998 510 : 9328-3778 Québec Inc (Pelle O' Max)
- 1.15. Modification de la résolution 2019-08-407
- 1.16. Programme d'aide à la voirie locale volet Projet particuliers d'amélioration
- 1.17. Étude de regroupement de certains services municipaux
- 1.18. Adhésion au service d'alerte à la population Telmatik
- 1.19. Bilan de l'eau potable 2018

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de septembre 2019
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 30 septembre 2019
- 2.3. Adoption de la politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisations
- 2.4. Flash Formation : autorisation de paiement
- 2.5. Prévisions budgétaires 2020 de la Régie inter municipale du Parc industriel régional vert de Papineau
- 2.6. Autorisation de paiement pour travaux d'égout et d'aqueduc sur la rue Laval
- 2.7. Autorisation de paiement de la facture 03068 du 6 octobre 2019 de Deveau Avocats pour honoraires professionnels

3. Ressources humaines

- 3.1. Formation pour les pompiers : demande d'aide financière
- 3.2. Frais de déplacement des élus : autorisation de remboursement
- 3.3. Autorisation de formation pour l'inspecteur adjoint : inspection des arbres en milieu urbain
- 3.4. Embauche d'un journalier/opérateur au service des travaux publics

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Mandat d'ingénierie pour la préparation de plan et devis pour la reconstruction du chemin de la Rouge
- 4.2. Mise à jour du schéma d'écoulement : acceptation d'une proposition de service professionnel
- 4.3. Autorisation de location d'une voiture pour les besoins des divers services municipaux

5. Sécurité civile et incendie

- 5.1. Dépôt des statistiques mensuelles
- 5.2. Service d'urgence par TARGA : autorisation de signature d'un contrat de 36 mois
- 5.3. Remplacement des pneus pour l'unité de désincarcération

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. Dépôt des statistiques mensuelles sur l'émission des permis et certificats
- 6.2. PIIA 2019-12 : autorisation de modification
- 6.3. PIIA 2019-13 : autorisation d'émission
- 6.4. PIIA 2019-16 : autorisation d'émission
- 6.5. Demande de subvention pour la rénovation résidentielle : décision du conseil

7. Environnement

- 7.1. Dépôt des statistiques mensuelles sur la collecte des matières résiduelles
- 7.2. Conférence dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets : autorisation de participation

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. Dépôt des statistiques mensuelles pour les locations et la bibliothèque
- 8.2. Service de garde de l'école St-Pie X : prêt du centre communautaire pour un spectacle bénéfique

9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance

- 9.1. Motion de félicitations : fête des récoltes
- 9.2. Varia
- 9.3. Questions et demandes du public
- 9.4. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE

Activités : Dîner des aînés 18 octobre 2019
La Grande marche 19 octobre 2019
Fête des Jubilaires 19 octobre 2019
Maison hantée au parc Henri-Bourassa 31 octobre 2019
(Proposition : installer des chapiteaux au lieu des cabanes à pêche compte tenu des coûts onéreux)
Collecte de sang 5 novembre 2019
Salon de Noël des Fermières 9 et 10 novembre 2019

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :

Monsieur le maire Christian Beauchamp
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Paul Gagnon, siège no 2
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3
Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4
Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Hélène Bélanger était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Beauchamp.

1.3 2019-10-481 OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur le Maire, Christian Beauchamp constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h00 devant 3 personnes.

1.4 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

1.5 2019-10-482 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert et après rajout des points suivants :

3.5 Embauche d'un employé temporaire aux travaux publics

3.6 Embauche de Mathieu Côté au poste d'adjoint à l'urbanisme et à l'environnement

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2019-10-483 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 9 septembre 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.7 2019-10-484 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 septembre 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.8 2019-10-485 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-008 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2004-03-07 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil adopte le règlement 2019-008 modifiant le règlement 2004-03-07 sur les dérogations mineures.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.9

2019-10-486 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-009 RELATIF AU CONTRÔLE ET AU SUIVI BUDGÉTAIRE, À LA DÉLÉGATION À CERTAINS EMPLOYÉS DU POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE CONCLURE DES CONTRATS ET PRÉVOYANT LES TERMES ENTOURANT L'ACHAT LOCAL

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil adopte le règlement 2019-009 relatif au contrôle et au suivi budgétaire, à la délégation de certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats et prévoyant les termes entourant l'achat local.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

M. Christian Beauchamp, Maire, oppose son droit de véto sur l'adoption de la présente résolution.

1.10

2019-10-487 TRAVAUX SUR LE CHEMIN ST-HYACINTHE ET LA ROUGE : ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX, LIBÉRATION DES RETENUES ET CAUTIONNEMENT D'ENTRETIEN SUR LE CHEMIN ST-HYACINTHE JUSQU'AU 17 JUILLET 2020

ATTENDU l'adoption de la résolution 2017-02-060 octroyant à la compagnie Edelweiss le contrat de réfection de chaussées pour le chemin de la Rouge et le chemin St-Hyacinthe;

ATTENDU l'adoption de la résolution 2018-12-472; autorisant la réception définitive des travaux sur le chemin de la Rouge en date du 3 décembre 2018 et le remboursement de la retenue de sécurité;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la libération finale des travaux au montant de 33 401.28\$ taxes incluses;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation directeur des travaux publics, procède à la réception définitive des travaux en date du 30 juillet 2019 pour les travaux sur le chemin St-Hyacinthe et en autorise la signature par la direction générale.

Que ce Conseil accepte le cautionnement d'entretien jusqu'au 17 juillet 2020 pour les travaux sur le chemin St-Hyacinthe.

Que ce Conseil, sur recommandation directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 33 401.28\$ taxes incluses en remboursement de la retenue de sécurité pour les travaux effectués sur les chemins de la Rouge et St-Hyacinthe.

Le tout conditionnel à l'obtention préalable des quittances des sous-traitants et fournisseurs.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 55 13630 005 : Retenue Construction Edelweiss.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.11 2019-10-488 ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2018-06-211

ATTENDU qu'il y a lieu d'abroger la résolution 2018-06-211 puisque la municipalité ne procédera pas à l'acquisition d'une partie de rue privée située dans le prolongement de la rue Major;

ATTENDU la recommandation des membres du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, abroge à toutes fins que de droit, la résolution 2014-02-068;

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.12 2019-10-489 RENOUELEMENT POUR UN MANDAT DE 2 ANS AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE MADAME SYLVIE SÉGUIN ET RENOUELEMENT DU MANDAT DE MADAME CLAIRE LEBLANC JUSQU'EN JUIN 2020

ATTENDU que le règlement 2004-03-06 sur la formation du comité consultatif en urbanisme stipule que le mandat des membres doit être renouvelé via résolution pour des mandats de 2 ans;

ATTENDU que madame Sylvie Séguin a indiqué son intention de continuer son mandat au sein de ce comité;

ATTENDU que madame Claire Leblanc demande à ce que son mandat soit prolongé jusqu'en juin 2020 le temps de préparer la relève;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, renouvelle le mandat de Madame Sylvie Séguin au sein du comité consultatif d'urbanisme jusqu'en octobre 2021 et le mandat de madame Claire Leblanc jusqu'en juin 2020.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.13 2019-10-490 DEMANDE DE PROLONGATION DU DÉLAI / D'UN NOUVEAU DÉLAI IMPARTI PAR LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME POUR L'ADOPTION DES RÈGLEMENTS DE CONCORDANCE À LA SUITE DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE PAPINEAU

ATTENDU que le règlement numéro 159-2017 édictant le Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Papineau est entré en vigueur le 21 février 2018;

ATTENDU que le conseil de toute municipalité dont le territoire est compris dans celui de la MRC de Papineau doit, dans les deux ans suivant l'entrée en vigueur du SADR, adopter tout règlement de concordance, conformément à l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU);

ATTENDU que la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation peut prolonger, à la demande de la municipalité, un délai ou un terme que lui impartit la LAU pour l'adoption de ses règlements de concordance, si ce délai n'est pas expiré ou si ce terme n'est pas accompli, conformément à l'article 239 de ladite Loi;

ATTENDU que la municipalité a commencé le processus d'adoption des règlements de concordance; mais prévoit ne pas pouvoir les adopter avant la date du deuxième anniversaire de l'entrée en vigueur du SADR de la MRC de Papineau, soit le 21 février 2020;

ATTENDU que des problèmes reliés à l'absence de ressources humaines nécessaires à la réalisation du mandat ont provoqués d'important délai;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que le conseil de la municipalité de Papineauville demande à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de lui accorder une prolongation du délai/un nouveau délai pour l'adoption de ses règlements de concordance à la suite de l'entrée en vigueur du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Papineau, conformément aux dispositions de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Que copie de la présente résolution soit transmise à la Direction régionale de l'Outaouais du MAMH et à la MRC de Papineau

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.14 2019-09-491 AMENDEMENT À LA DEMANDE TRANSMISE À LA CPTAQ AFIN D'INCLURE LE LOT 4 998 510 : 9328-3778 QUÉBEC INC (PELLE O' MAX)

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-06-291 appuyant la demande présentée par 9328-3778 QUÉBEC INC. (PELLE-O-MAX) pour l'utilisation d'une plus grande superficie du lot 4 998 064 à des fins autres que l'agriculture;

ATTENDU qu'il y a lieu d'amender ladite résolution afin d'inclure la voie d'accès située sur le lot 4 998 510;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil amende la résolution 2019-06-291 et que soit incluse la voie d'accès située sur le lot 4 998 510.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.15 2019-10-492 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2019-08-407

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-08-407 autorisant une dépense de 15,000\$ pour procéder à des interventions de reconstruction de fossés;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la résolution pour indiquer que des travaux ont aussi été effectués sur la rue Bissonnette dans le secteur urbain et que ces derniers avaient été oubliés;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil modifie la résolution 2019-08-407 telle qu'il suit :

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics autorise une dépense maximale de 19 350\$ plus taxes pour réaliser les travaux de reconstruction et nettoyage sur la côte des Cascades et la rue Bissonnette.

Les fonds à cette fin seront puisés à même les poste budgétaire 02 32000 521 : Entretien et réparations Chemins, rues, routes et trottoirs.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.16

2019-10-493 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET PROJET PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme D'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU que le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment complété;

ATTENDU que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil approuve les dépenses d'un montant de 18,344.15\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec

La résolution 2019-08-381 est par les présentes abrogée.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.17

2019-10-494 ÉTUDE DE REGROUPEMENT DE CERTAINS SERVICES MUNICIPAUX

ATTENDU que certaines municipalités sont aux prises avec une rareté de main-d'œuvre pour assurer la qualité de certains services municipaux;

ATTENDU qu'un regroupement de certains services pourrait être viable et rentable, d'ailleurs il y a déjà partage de services pour certaines municipalités;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de procéder à une étude de regroupement de certains services municipaux;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil soumet une proposition aux municipalités de la route 148 de participer à une étude de regroupement de certains services municipaux.

La municipalité de Papineauville entend être porteur de dossier et la direction générale est responsable d'assurer le suivi de la présente résolution.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.18 2019-10-495 ADHÉSION AU SERVICE D'ALERTE À LA POPULATION TELMATIK

ATTENDU qu'il serait pertinent d'implanter un service d'alerte et de notification à la population afin de communiquer efficacement avec la population;

ATTENDU la réception d'une proposition de service de la firme TELMATIK pour un service d'alerte à la population;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, accepte la proposition de la firme TELMATIK pour l'implantation d'un service d'alerte et de notification, et plus amplement décrit dans la proposition du 20 août 2019.

L'implantation de ce service pourra être fait en octobre, et la municipalité bénéficiera d'une gratuité pour les mois d'octobre, novembre et décembre.

Les coûts annuels seront de 1808.56\$ plus taxes et le coût d'implantation (frais unique) est de 200.00\$ plus taxes.

La directrice générale est par les présentes autorisée à signer ladite entente.

Que ce conseil autorise une dépense maximale de 2775.00\$ plus taxes pour ce faire si le minimum de municipalités participantes n'était pas suffisant pour obtenir un tarif préférentiel.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 13200 331 : administration et téléphone.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.19 2019-10-496 BILAN DE L'EAU POTABLE 2018

Le Conseil prend acte du dépôt du bilan de l'eau potable 2018 approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire en date du 10 octobre 2018.

2. FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

2.1 2019-10-497 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 30 septembre 2019 pour un montant total de 16 795.10 \$ comprenant les chèques numéros 13665 à 13684.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 30 septembre 2019 au montant de 56 738.23 \$ comprenant les dépôts directs numéros 502061 à 502089.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 30 septembre 2019 au montant de 55 862.75 \$ comprenant les prélèvements numéros 4203 à 4260.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au 30 septembre 2019 au montant de 148 610.80 \$.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 68 177.32 \$ jusqu'au 30 septembre 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.2 2019-10-498 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 30 SEPTEMBRE 2019

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale adjointe dépose les rapports financiers en date du 30 septembre 2019 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil accepte tel que déposé et adopte l'état des activités de fonctionnement (82.80%) et d'investissement au 30 septembre 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.3 2019-10-499 ADOPTION DE LA POLITIQUE DE CAPITALISATION ET D'AMORTISSEMENT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

ATTENDU que le plus récent **Rapport aux responsables de la gouvernance** recommande à la municipalité de se doter d'une politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisation;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale adopte la Politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisations.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.4 2019-10-500 FLASH FORMATION POUR LES POMPIERS : AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE # 2019-79

ATTENDU la réception de la facture 2019-79 de la compagnie Flash Formation inc pour deux formations pompiers (Attaque transitoire lances et méthodes d'application d'eau);

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2019 et la recommandation du directeur du service de sécurité incendie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur du service de sécurité incendie, autorise une dépense et un déboursé de 8667.28 \$ taxes incluses pour la facture 2019-79 de la compagnie Flash Formation

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02-22000-454 : Formation et perfectionnement.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5 2019-10-501 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 DE LA RÉGIE INTER MUNICIPALE DU PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL VERT DE PAPINEAU

ATTENDU que conformément à l'article 603 du Code municipal du Québec, la Régie intermunicipale du Parc industriel régional vert de Papineau (PIRVP) doit transmettre son budget du prochain exercice financier à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence pour adoption avant le 1^{er} octobre 2019;

ATTENDU le dépôt du projet des prévisions budgétaires de l'année financière 2020 auprès des vingt-quatre (24) municipalités locales de la MRC de Papineau membres de l'entente intermunicipale concernant le PIRVP telles que présentées en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que les membres du Conseil de la Municipalité de Papineauville rejettent les prévisions budgétaires 2020 de la Régie intermunicipale du PIRVP, conformément à l'article 603 du Code municipal du Québec;

Que la secrétaire-trésorier et directrice générale soit et est mandatée pour assurer les suivis de la présente décision, notamment en acheminant la résolution à la MRC avant le 29 novembre 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Le vote est demandé par le M. le conseiller Laurent Clément

Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents.

2.6 2019-10-502 AUTORISATION DE PAIEMENT POUR TRAVAUX D'ÉGOUT ET D'AQUEDUC SUR LA RUE LAVAL

ATTENDU que des travaux de branchements d'aqueduc et d'égout ont été effectués sur la rue Laval par la compagnie Construction LTL et la réception de la facture # 927 au montant 14 082.53 \$ taxes incluses.

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 14 082.53\$ taxes incluses en paiement de la facture numéro 927 de Construction LTL pour des travaux de branchement d'aqueduc et d'égout sur la rue Laval.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41300 521 Entretien et réparations conduites d'eau potable et 02 41400 521 Entretien et réparations conduites d'eau usée.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.7 2019-10-503 AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 03068 DU 6 OCTOBRE 2019 DE DEVEAU AVOCATS POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS

ATTENDU la réception de la facture 03068 du 6 octobre 2019 au montant de 2904.06\$ taxes incluses de la firme Deveau Avocats pour le paiement des honoraires professionnels jusqu'au 30 septembre 2019;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 2904.06\$ taxes incluses à la firme Deveau Avocats en paiement de la facture 03068 du 6 octobre 2019 pour services professionnels jusqu'au 30 septembre 2019.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 2019-10-504 FORMATION POUR LES POMPIERS : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville prévoit la formation de pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour la formation de ses pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Papineau.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2

2019-10-505 FRAIS DE DÉPLACEMENT DES ÉLUS : AUTORISATION DE REMBOURSEMENT

ATTENDU qu'il y a lieu de rembourser les frais de déplacement des élus pour le mois de septembre 2019;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise le remboursement des frais de déplacement suivant :

Jean-Yves Carrière : 693.33\$ congrès FQM

Daniel Malo : 898.49\$ congrès FQM

Laurent Clément : 715.72\$ congrès FQM

Paul Gagnon : 1102.92\$ congrès FQM

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 11000 310 : déplacement et représentation.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.3

2019-10-506 AUTORISATION DE FORMATION POUR L'INSPECTEUR ADJOINT : INSPECTION DES ARBRES EN MILIEU URBAIN

ATTENDU la pertinence d'inscrire l'inspecteur adjoint à ladite formation sur l'inspection des arbres en milieu urbain les 6 et 7 novembre prochain à Dorval ;

ATTENDU la recommandation du responsable de l'urbanisme et de l'environnement;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du responsable de l'urbanisme et de l'environnement, autorise l'inscription de Mathieu Côté à la formation Inspection des arbres en milieu urbain les 6 et 7 novembre 2019 à Dorval. Qu'une dépense et un déboursé de 495\$ plus taxes soient autorisés à cette fin.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 61000 454 Formation et 02 61000 310 : déplacement et représentation.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.4 2019-10-507 EMBAUCHE D'UN JOURNALIER/OPÉRATEUR AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-02-060 autorisant un processus de recrutement pour combler un poste de journalier/ opérateur au service des travaux publics;

ATTENDU qu'un comité formé du directeur des travaux publics, de messieurs les conseillers Paul Gagnon et Jean-Yves Carrière et de la directrice générale a reçu en entrevue monsieur Samuel Dagenais et que ledit comité recommande au conseil de procéder à son embauche.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sélection, autorise l'embauche de Monsieur Samuel Dagenais, à titre de journalier-opérateur aux travaux publics avec probation de 3 mois et ce, à compter du 11 novembre 2019.

Que les conditions salariales et d'embauche soient telles que discutées lors de l'entrevue.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.5 2019-10-508 EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ TEMPORAIRE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU la difficulté de trouver du personnel pour le service des travaux publics malgré plusieurs appels de candidature;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise l'embauche de Monsieur Stéphane Bélanger, à titre de journalier au service des travaux publics, sur une base de 22h semaine, et ce, jusqu'au 31 décembre 2019.

Que les conditions salariales et d'embauche soient telles que discutées lors d'une rencontre préalable.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.6 2019-10-509 NOMINATION DE MATHIEU CÔTÉ, ADJOINT AU SERVICE DE L'URBANISME ET ENVIRONNEMENT

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-09-445 autorisant un processus de recrutement pour l'embauche d'un(e) assistant (e) au responsable de l'urbanisme;

ATTENDU l'adoption des résolutions 2017-01-034 et 2019-07-373 lesquelles nomme monsieur Mathieu Côté inspecteur en bâtiment et environnement adjoint et fonctionnaire désigné pour l'émission des permis et certificats;

ATTENDU la recommandation du responsable de l'urbanisme et de l'environnement;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du responsable de l'urbanisme et environnement, autorise la nomination de Monsieur Mathieu Côté, à titre d'adjoint

au service de l'urbanisme et environnement sur une base de 40h semaine, et ce, à compter du 4 novembre 2019.

Que les conditions salariales et d'embauche soient telles que précédemment discutées. Que la direction générale établisse un cadre de travail permettant à ce dernier de faire l'essai de ce nouveau poste sur une période de 3 mois afin de s'assurer que le poste lui convient.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1 2019-10-510 MANDAT D'INGÉNIERIE POUR LA PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS POUR LA RECONSTRUCTION DU CHEMIN DE LA ROUGE

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la préparation des plans et devis pour un dépôt du projet de reconstruction du chemin de la Rouge pour soumission lors des prochaines années;

ATTENDU que le Service d'ingénierie de la MRC Papineau a soumis une offre de service portant le numéro 010-17-2019-ODS au montant de 13051.81\$ plus taxes pour ce faire;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2019 et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition de service numéro 010-17-2019-ODS du service d'ingénierie de la MRC Papineau pour un dépôt de projet pour l'élaboration des plans et devis pour les travaux de reconstruction sur une partie du chemin de la Rouge.

Qu'une dépense et un déboursé de 13 051,81\$ plus taxes soient autorisés à cette fin

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 411 Services professionnels.

Qu'un transfert du fonds affecté infrastructure soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2 2019-10-511 MISE À JOUR DU SCHÉMA D'ÉCOULEMENT : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION DE SERVICE PROFESSIONNEL

ATTENDU qu'il y a lieu de faire la mise à jour du schéma d'écoulement et qu'à cette fin une proposition de services de la firme WSP pour un mandat horaire d'un maximum de 2500\$ plus taxes a été reçue;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics autorise une dépense maximale de 2500\$ plus taxes pour un mandat horaire permettant la mise à jour du schéma d'écoulement.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 411 : Services professionnels.

Qu'un transfert du fonds affecté égout soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.3 2019-10-512 AUTORISATION DE LOCATION D'UNE VOITURE POUR LES BESOINS DES DIVERS SERVICES MUNICIPAUX

ATTENDU qu'il y a nécessité de se procurer un nouveau véhicule pour les divers services municipaux et que l'option location apparait la meilleure jusqu'à la fin de l'année;

ATTENDU qu'un dossier pour l'achat d'un véhicule électrique est en préparation pour le budget 2020;

ATTENDU la réception d'une proposition de Autos Sans Limite de Papineauville à raison de 35\$ par jour plus taxes à kilométrage illimité, incluant entretien et pneus d'hiver;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics et de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics et de la direction générale accepte la proposition des Autos Sans Limites pour la location d'un véhicule compacte le temps que l'achat d'un véhicule permanent soit effectué en 2020.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 61000 515 : Location de véhicule.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1 2019-10-513 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES

Le service de sécurité incendie a été requis à 6 occasions durant le mois de septembre 2019 pour des interventions en accident de la route, combat incendie et entraide pour d'autres municipalités.

5.2

2019-10-514 SERVICE D'URGENCE PAR TARGA : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT DE 36 MOIS

ATTENDU l'adoption de la résolution 2017-02-079 octroyant un contrat de 3 ans à Komutel Communication et Solutions pour la technologie TARGA AIR 911;

ATTENDU qu'un nouveau contrat est proposé à raison de 4.50\$/ mois/pompier;

ATTENDU qu'un accord de renouvellement de 3 ans permettrait d'appliquer la nouvelle tarification à partir de novembre 2019;

ATTENDU la recommandation du directeur du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie, autorise la signature d'une entente de service de 3 ans avec Komutel Communications et Solutions pour un montant de 4.50\$ par mois par pompiers.

Que chacun des pompiers soient responsable des frais encourus lors d'un changement de fournisseur.

Que la directrice générale et le directeur du SSI soient autorisés à signer ladite entente.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02-22000-331 : Téléphone et Pagette.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.3

2019-10-515 REMPLACEMENT DES PNEUS POUR L'UNITÉ DE DÉSINCARCÉRATION

ATTENDU qu'il y a lieu de faire l'achat de deux pneus ainsi que prévoir l'alignement de l'unité de désincarcération et que des soumissions ont été reçues à cette fin;

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie, autorise une dépense et un déboursé de 971.76\$ plus taxes pour l'achat de deux pneus chez Pneus Robert Bernard pour l'unité de désincarcération, ainsi qu'une dépense et un déboursé de 299.85\$ plus taxes pour effectuer l'alignement dudit véhicule.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 525 : Entretien et réparations Véhicules.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. URBANISME

6.1 2019-10-516 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Permis et certificats	septembre 2019
Rénovation	13
Agrandissement	1
Animaux	1
Bâtiment complémentaire	3
Branchement	3
Nouvelle construction	1
Abattage d'arbres	8
Eau potable	1
Démolition	1
Galerie, Clôture	1
Poules	1
Délai/remblai	1

6.2 2019-10-517 PIIA 2019-12 : AUTORISATION DE MODIFICATION

ATTENDU que la demande de PIIA 2019-12 a fait l'objet d'une autorisation par la résolution 2019-09-461;

ATTENDU que la propriétaire dépose une demande de modification afin de faire le remplacement des colonnes en fibre de verre et non en bois et que cette demande respecte les normes prescrites par le règlement 2017-003 sur les PIIA;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise le changement de matériaux pour de la fibre de verre dans la demande de PIIA 2019-12 et que toutes les autres conditions prévues à la résolution 2019-09-461 soient respectées.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.3 2019-10-518 PIIA 2019-13 : AUTORISATION D'ÉMISSION

ATTENDU que les dispositions de la section VIII de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);

ATTENDU que la municipalité de Papineauville s'est pourvue du règlement sur le PIIA numéro 2017-003 en date du 9 mai 2017;

ATTENDU que la propriété sise au 160, rue Papineau est située à l'intérieur du secteur de PIIA 0-2, en vertu du règlement sur le PIIA 2017-003;

ATTENDU que le propriétaire désire procéder au remplacement du revêtement de la galerie, des poutres, des mains courantes et de la porte de garage;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise la demande de PIIA 2019-13 permettant le remplacement du revêtement de la galerie en cour avant ainsi que le remplacement des poutres et des mains courantes.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.4 2019-10-519 PIIA 2019-16 : AUTORISATION D'ÉMISSION

ATTENDU que les dispositions de la section VIII de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);

ATTENDU que la municipalité de Papineauville s'est pourvue du règlement sur le PIIA numéro 2017-003 en date du 9 mai 2017;

ATTENDU que la propriété sise au 273, rue Papineau est située à l'intérieur du secteur de PIIA 0-2, en vertu du règlement sur le PIIA 2017-003;

ATTENDU que le propriétaire désire procéder au remplacement des fenêtres en façade ;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise la demande de PIIA 2019-16 permettant le remplacement des fenêtres en façade du bâtiment principal par des fenêtres de mêmes dimensions.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.5 2019-10-520 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION RÉSIDENIELLE : DÉCISION DU CONSEIL

ATTENDU que les articles 85.2 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1) permettent au conseil d'adopter un programme de revitalisation à l'égard d'un secteur qu'elle délimite et dans lequel la majorité des bâtiments ont été construits depuis au moins 20 ans et dont la superficie est composée pour moins de 25 % de terrains non bâtis;

ATTENDU que le Conseil municipal s'est prévalu de cette option en adoptant le règlement 2018-004 établissant un programme de subvention pour la rénovation et la restauration d'immeubles dans certains secteurs du territoire de la municipalité de Papineauville;

ATTENDU que la propriétaire du 208, rue Papineau a déposé une demande de subvention suite aux travaux, autorisés par le conseil municipal via les résolutions 2019-07-356 et 2019-09-457;

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a fait un exercice d'évaluation de la demande ainsi qu'une recommandation au conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, refuse la demande de subvention déposée par la propriétaire pour les motifs suivants :

- Les travaux ont débuté avant l'acceptation du conseil municipal de la demande d'aide financière, ce qui contrevient à l'alinéa 2, de l'article 7 du règlement.
- Les travaux ont débuté avant l'émission du certificat d'autorisation, tel qu'exigé en vertu du règlement sur les permis et certificats, ce qui contrevient à l'alinéa 3 de l'article 7.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. ENVIRONNEMENT

7.1 2019-10-521 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES SUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

	Ordures		Recyclage		Compost	
	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%
Janvier	41.36	50	27.98	34	12.62	16
Février	41.83	62	17.67	26	8.08	12
Mars	42.98	56	23.44	31	10.37	13
Avril	83.66	63	40.60	31	7.73	6
Mai	65.74	56	34.48	29	17.67	15
Juin	47.21	60	18.88	24	12.93	16
Juillet	51.83	64	33.81	23	11.34	14
Août	42.93	55	23.65	30	11.83	15

7.2 2019-10-522 CONFÉRENCE DANS LE CADRE DE LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS : AUTORISATION DE PARTICIPATION

ATTENDU qu'une conférence est offerte dans le cadre de la Semaine québécoise de la réduction des déchets le 24 octobre prochain à Gatineau;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'environnement;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'environnement, autorise la participation de 4 membres du comité consultatif d'environnement à cette conférence et qu'une dépense et un déboursé de 80\$ soient autorisés pour les frais d'inscription.

Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives et conformément à la politique en vigueur et pour un seul véhicule.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02-47000-454 : Formation et perfectionnement et 02 47000 310 Frais de déplacement.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2019-10-523 DÉPÔT DES STATISTIQUES POUR LES LOCATIONS MENSUELLES DES PLATEAUX ET LA BIBLIOTHÈQUE

Statistiques bibliothèque septembre 2019	
Nouveaux abonnés	5
Prêt de livres numérique	26
Abonnements actifs	488
Prêt régulier	518
Prêt instruments de musique	3
Potager	3
Jours d'ouverture incluant les samedis	20

Centre communautaire	
Scolaire	-
Gymnastique, badminton, hockey cosom, tennis	63 heures
Événements	Compétition canine
Ancienne Mairie	
Locations	6 heures
Organismes	20 heures
Réunion/formation	15 heures

8.2 2019-10-524 SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE ST-PIE X : PRÊT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE POUR UN SPECTACLE BÉNÉFICE

ATTENDU la réception d'une demande de gratuité pour le centre communautaire afin de tenir un spectacle bénéfice dont les profits iront au service de garde de l'école St- Pie X;

ATTENDU le partenariat avec la Corporation des loisirs de Papineauville/Sainte-Angélique pour la réussite de cet événement;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise le prêt du centre communautaire à la responsable de la garderie à une date décidée d'un commun accord au mois d'avril ou mai 2020.

Les intervenants de l'organisme seront responsables de la propreté des lieux ainsi que du montage / démontage de salle durant cette journée.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 2019-10-525 MOTION DE FÉLICITATIONS : FÊTE DES RÉCOLTES

Monsieur le conseiller Laurent Clément donne une motion de félicitation au comité organisateur de la fête des récoltes, au Cercle des fermières, à l'Association des mycologues amateurs de l'Outaouais, à la ferme du Lac Simon, à Prévention César et aux bénévoles qui ont contribué au succès de la première édition de la fête des récoltes qui s'est tenue le 5 octobre dernier.

9.1 2019-10-526 MOTION DE FÉLICITATIONS : CROSS-COUNTRY

ATTENDU la tenue du Cross-country à Papineauville le 11 octobre 2019;

Monsieur le conseiller Laurent Clément donne une motion de félicitation au comité organisateur et bénévoles qui ont rendu possible cette activité et contribué à son succès.

9.2 VARIA

9.3 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

- 4 luminaires de rues brûlés sur la rue Henri-Bourassa
- Rencontre à la mi-novembre avec la firme Servitech pour le dépôt du nouveau rôle
- Travaux de passerelle sur la piste cyclable : en attente de la ZIS
- Appréciation, belle initiative : regroupement de certains services municipaux entre municipalités

9.4 2019-10-527 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que cette séance soit levée à 19h45.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Hélène Bélanger, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 15 octobre 2019

Hélène Bélanger
Directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière adjointe

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Christian Beauchamp, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 15 octobre 2019.

Christian Beauchamp
Maire